

**2** **Connaître**

Description,
fonctions,
vocabulaire

4 **Regarder**

Manifestation
des désordres
Éléments défectueux,
usés
Défauts
de conception
ou de réalisation
Développement
de végétaux

5 **Entretenir
Améliorer**

Entretien courant
Remaniement partiel
de couverture
Réfection complète

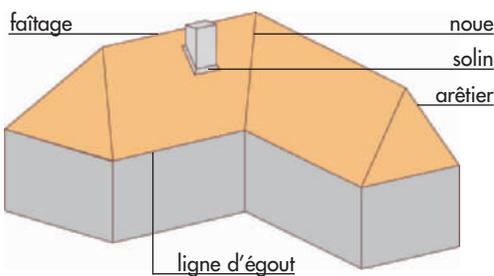
7 **Pour en
savoir plus**

Les ouvrages annexes de toiture, souvent réalisés dans un matériau différent de celui utilisé pour la couverture courante, peuvent remplir plusieurs fonctions. Les uns assurent la liaison de différentes parties de la couverture entre elles ou avec des ouvrages qui la traversent ou la joutent. D'autres permettent l'écoulement de l'eau pluviale reçue par la toiture. D'autres encore ont une simple fonction décorative. Dans tous les cas, ils représentent des points faibles de la toiture et sont les premières sources de désordres, notamment les infiltrations d'eau. Un soin particulier doit être apporté à leur réalisation et à leur entretien.

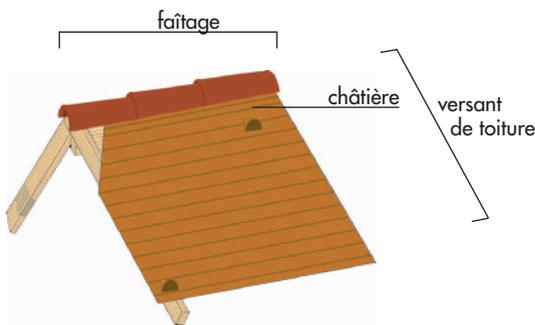
En dehors de leurs parties courantes inclinées, ou « versants », les toitures comportent de multiples ouvrages particuliers réalisés dans le même matériau que la couverture (terre cuite, béton, zinc...) ou dans un matériau différent (métal, mortier...).

Description, fonction, vocabulaire

Vocabulaire de la toiture



Faîtage



Éléments de raccordement de parties de toiture

- Un arêtier est l'intersection latérale de deux pans de toiture formant un angle saillant incliné. Il peut être réalisé dans le matériau de couverture avec des pièces de formes spéciales en terre cuite, avec des feuilles métalliques (le plus souvent du zinc) ou encore par une bande de mortier.
- Le faîtage est la ligne horizontale située au sommet du toit située à l'intersection de deux pans de toiture. Il peut être réalisé à l'aide de tuiles faîtières en terre cuite scellées au mortier ou à l'aide de bandes métalliques. Il peut être décoré.
- Les tuiles de rive sont des tuiles dont la forme particulière, avec une retombée verticale, permet de réaliser l'extrémité latérale d'un pan de toiture.

Ouvrages d'écoulement de l'eau pluviale

- Une noue est la ligne oblique d'intersection suivant un angle rentrant de deux pans de toiture. L'eau de pluie s'écoule suivant cette ligne avant d'être évacuée vers l'égout. L'étanchéité de la noue est assurée généralement par des feuilles métalliques (zinc).
- L'égout est la partie inférieure d'un pan de toiture. La gouttière ou le chéneau situé le long de l'égout récupère l'eau de pluie qui ruisselle sur la toiture.
- La gouttière pendante est un canal métallique (zinc, cuivre, acier, aluminium laqué) ou en PVC qui repose sur des crochets ou supports eux-mêmes fixés sur les chevrons de la charpente. Légèrement en pente, la gouttière est raccordée en son point le plus bas à une descente constituée d'un tuyau vertical qui évacue l'eau vers le sol.
- Le chéneau est un caniveau qui recueille les eaux de pluie à la base d'un pan de toiture. Il est raccordé à une descente verticale.
- La descente d'eau pluviale est un tuyau vertical en métal ou en PVC fixé le long de la façade pour évacuer l'eau de pluie vers le réseau de collecte ou vers le sol.
- La crapaudine est une grille placée dans la gouttière ou le chéneau en tête d'une descente d'eau pluviale. Elle empêche les feuilles et autres déchets de s'introduire dans la descente.

- Le dauphin désigne la partie inférieure de la descente d'eau pluviale. Il est souvent réalisé en fonte.

Les ouvrages d'écoulement des eaux pluviales doivent être soigneusement dimensionnés en fonction de la surface en plan du toit et de l'intensité des pluies de la région afin d'évacuer l'eau de pluie complètement et rapidement.

Pénétrations, raccordements sur maçonnerie

Les pans de toiture sont parfois interrompus par des éléments de construction qui viennent s'y encastrer.

- Les souches de cheminées en maçonnerie ou les sorties de conduits de ventilation métalliques doivent être raccordées à la toiture courante par un solin qui assure l'étanchéité de la jonction.

- Les fenêtres de toit et les lucarnes sont raccordées à la toiture grâce à des bavettes métalliques (zinc, plomb).

- Une bande de rive en zinc ou un solin en mortier assure le raccordement d'un pan de toit avec un mur qui le dépasse.

Ventilation, obturation

- Une chatière est une ouverture de petite dimension ménagée dans la toiture de façon à assurer l'aération des combles.

- Le closoir est un accessoire de toiture qui assure la liaison entre les éléments de couverture présentant un relief et les éléments de charpente situés au niveau du faîtage (panne faîtière) ou de l'égout (panne sablière). Ces éléments sont souvent perforés pour assurer la ventilation de la sous-face de la toiture.

- Un cache-moineaux est un lambrissage fixé aux chevrons qui couvre la face inférieure des parties d'une toiture qui débordent des murs.

Éléments décoratifs

- L'épi est un élément décoratif raccordé au faîtage. Il est réalisé en céramique, en zinc ou en fer forgé..

- La girouette est un élément, le plus souvent décoratif, qui indique la direction du vent. Elle est constituée d'une plaque métallique découpée pour former un décor et pivotant sur une tige verticale fixée au sommet du toit.

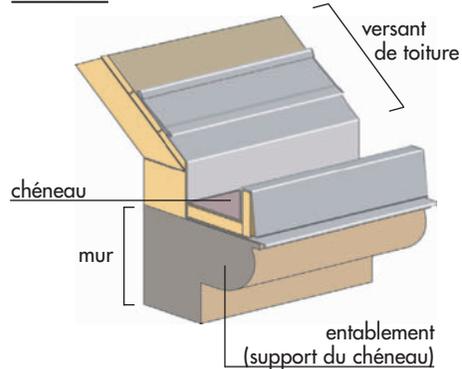
- Le lambrequin est un élément décoratif constitué d'une bande en bois ou en tôle découpée suivant des motifs géométriques et généralement ajourée. Il dissimule notamment les chéneaux.

Éléments de sécurité

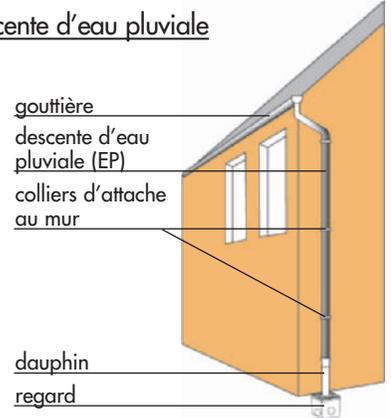
- Les garde-neige, sont destinés, dans les régions montagneuses, à empêcher la chute de masses importantes de neige accumulées sur la toiture. Ils sont constitués de barres horizontales accrochées sur le pan de la toiture.

- Les crochets de service sont des pièces métalliques recourbées, fixées à la charpente, sur lesquelles peuvent être accrochées les échelles de couvreur.

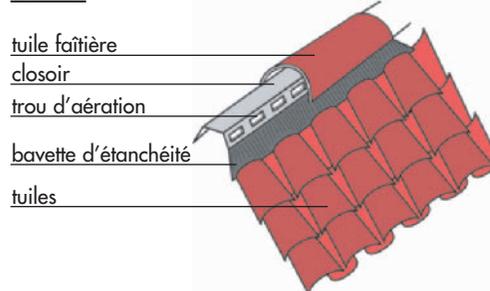
Chéneau



Descente d'eau pluviale



Closoir



Regarder

Bien plus que les parties courantes, les ouvrages annexes de toiture sont le lieu privilégié des infiltrations d'eau.

Manifestation des désordres

Les infiltrations sont détectées par une inspection au moins annuelle des combles. La chute d'éléments de couverture et les fuites de gouttières sont pour leur part plus faciles à détecter.

Ces désordres peuvent avoir plusieurs causes : des éléments usés ou défectueux, des défauts de conception ou un manque d'entretien.

Éléments défectueux, usés

Les raccords et accessoires en feuilles de zinc peuvent être percés, cassés ou arrachés.

Le mortier des solins, arêtières, etc, se fissure avec le temps.

Les gouttières ou chéneaux sont parfois usés, percés ou leur jonction à la couverture mal assurée.

Les descentes d'eau déboîtées ou bouchées peuvent être à l'origine de débordements qui humidifient la façade.

Enfin, les souches de cheminées instables ou à l'enduit défectueux peuvent provoquer des infiltrations d'eau et des risques de chutes de matériaux.

Défauts de conception ou de réalisation

Parmi les défauts de conception de la couverture, on relève les pentes insuffisantes, voire des contre-pentes, notamment au niveau des noues, des chéneaux ou des gouttières, qui empêchent une évacuation rapide de l'eau et provoquent une accumulation, source de débordement ou d'infiltration.

Une section insuffisante des gouttières, chéneaux, descentes d'eau pluviale ou regards est aussi à l'origine de débordements.

Le recouvrement insuffisant des feuilles de zinc par les éléments de couverture ou les défauts de raccordement entre ces feuilles et les souches ou tout autre ouvrage de toit provoquent également des infiltrations.

Le zinc est un matériau qui se dilate à la chaleur. Il doit donc rester libre. Des plaques de zinc bridées sont empêchées dans leurs mouvements et risquent de se déformer et se fissurer, entraînant des infiltrations d'eau.

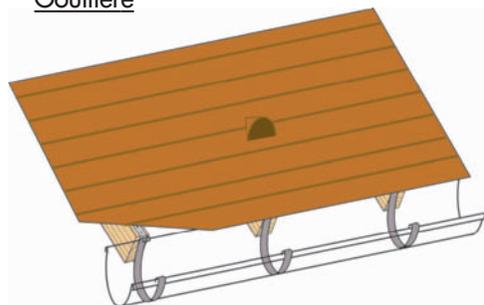


Développements de végétaux

Les feuilles, salissures et débris pouvant encombrer la toiture, et surtout les conduits d'évacuation des eaux pluviales, peuvent être à l'origine de débordements et d'infiltrations d'eau dans le bâtiment ou sur la façade.

De même, les plantes grimpantes risquent de boucher les gouttières et de déplacer des éléments de couverture.

Gouttière



Entretien - Améliorer

Entretien courant

Une inspection annuelle de la toiture est indispensable pour repérer les causes de désordres et y remédier. Notamment, il faut maîtriser le développement des végétaux pour les empêcher de boucher les gouttières et de retenir l'eau de pluie. Les plantes grimpantes de la façade doivent être coupées à au moins 50 cm du bas de la toiture et les gouttières doivent être débarrassées des déchets végétaux (feuilles, brindilles...)

Les points particuliers de la couverture réalisés en feuilles de zinc sont des zones à risque. Les pliages et raccords doivent être particulièrement surveillés. Les mortiers des faîtages, des arêtières et de tous les solins sont à vérifier chaque année et à refaire dès qu'ils apparaissent défectueux.

Il est particulièrement recommandé d'effectuer une inspection de la toiture après tout phénomène météorologique exceptionnel (orage, grêle, tempête) pour repérer les pièces envolées, détachées ou cassées.

La surveillance de la couverture doit être confiée à un couvreur. Il saura détecter des défauts mineurs qui, s'ils ne sont pas réparés rapidement, peuvent engendrer à terme des dégâts : pourrissement du bois de charpente, infiltrations dans le logement...

L'entretien de la toiture est à la charge du propriétaire.



Remaniement partiel de couverture

Un remaniement partiel de toiture consiste à garder les éléments de couverture en bon état tels que les tuiles, ardoises... et à effectuer une réfection des solins et souches de cheminées, à changer des éléments défectueux.

Une vérification de l'état de la charpente est recommandée à cette occasion.

Réfection complète

Une réfection complète consiste à changer tous les éléments de couverture et les accessoires de toiture, en ne conservant éventuellement que les éléments décoratifs tels que les épis de faîtage, les girouettes... qui sont déposés et reposés après la réfection.

Cette réfection peut constituer l'occasion de supprimer certains ouvrages devenus inutiles tels que les anciennes souches de cheminées correspondant à des conduits désormais hors service. Dans ces cas, il convient de s'assurer que ces conduits ne sont effectivement plus utilisés par aucun des logements concernés.

Pour en savoir plus

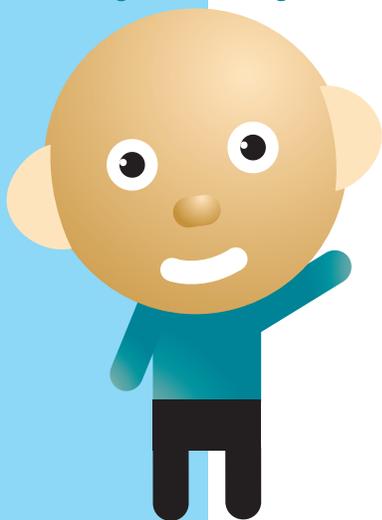
Autres fiches à consulter :

- > Faire des travaux : du projet à la réalisation.
- > Combles et couvertures.



Fiche personnelle

Pour toute demande d'information



> ANAH
www.anah.fr
Tél : 0 826 80 39 39.

> Délégations locales de l'ANAH
au sein de chaque DDE.